

JARDINS | PISCINES | BIEN-ÊTRE



1000m²
pour vous inspirer



SHOWROOM

JARDINS / PISCINES / SPAS 

Professionnels de la conception et de l'aménagement paysager depuis 1974, réinventons dehors chaque jour avec passion.

Experts dans la gestion de projet global, nous vous facilitons l'harmonisation de votre espace paysager. Vous êtes guidés et accompagnés par un interlocuteur unique, de l'étude à la réalisation de votre projet. Au sein de notre showroom de 1000m², inspirez-vous grâce à notre matériauhèque dédiée à la maçonnerie paysagère.



GONTHIER ESPACES VERTS

Tél. 04 79 96 09 82



GONTHIER PISCINES

Tél. 04 79 96 41 80



12, rue Daniel Rops - 73160 COGNIN - accueil@gonthier-entreprise.com



Révéler l'esprit de votre jardin

www.gonthier-entreprise.com



CONCEPTION

Pour vous projeter dans votre aménagement, notre Paysagiste matérialise votre projet par un plan d'aménagement à l'échelle ou une esquisse.

VOTRE PROJET EN 6 ÉTAPES

- **LA RENCONTRE**
Chez vous, vous nous exprimez vos envies et inspirations. Nous nous imprégnons du lieu pour en définir son potentiel et ses contraintes techniques.
- **LA CONCEPTION**
Notre Concepteur réalise une étude paysagère et esquisse un plan d'aménagement.
- **LE PROJET**
 Nous vous invitons dans **notre showroom** à découvrir notre conception autour de laquelle nous échangeons pour affiner vos choix et l'adapter à toutes vos attentes. Nous vous en présentons également le devis.
- **L'ENGAGEMENT MUTUEL**
Ensemble, nous finalisons votre projet et validons la conception, les choix de matériaux, le budget et le planning.
- **LA RÉALISATION**
 À validation du devis, **nous planifions** les travaux et en assurons la gestion et réalisation jusqu'au parfait achèvement.
- **L'ENTRETIEN**
 À réception du chantier, nous vous remettons nos **recommandations d'entretien** pour que votre projet reste beau durablement.



ENTRETIEN



PARCE QU'UN PROJET PAYSAGER EST VIVANT, son entretien est vital pour qu'il reste beau durablement.

Contrat annuel : pour assurer l'entretien global, nous établissons ensemble un contrat annuel d'interventions selon les besoins recommandés.

Autonomie : c'est notre propre personnel qualifié qui intervient chez vous, en adaptant le planning aux besoins identifiés.

Zéro phyto : nous pratiquons des techniques alternatives depuis plus de 10 ans.

Financement : nous sommes agréés « Service à la personne » par la Coopérative Service Pro Paysage.



PROFITEZ SEREINEMENT DE VOTRE PISCINE, libérez-vous des contraintes d'entretien.

Contrat « Piscine facile » : concevez votre Pack sur mesure, en choisissant les prestations qui correspondent à vos besoins et votre budget.

Nos techniciens qualifiés assurent le **Service-Après-Vente** et la maintenance des piscines et spas.



RÉALISATIONS



- MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
- VÉGÉTALISATION
- DALLAGE / TERRASSE



- PISCINE PAYSAGÈRE
- INTÉGRATION DE SPA
- PERGOLA

